

COURS D'ENTRAINEUR NIVEAU 3 TECHNIQUE

Information sur le stage

Le nouveau programme de certification des entraîneurs de Niveau 3 de la FCA a été conçu selon les lignes directrices et les principes de la formation axée sur les compétences. L'ancien système a été remplacé par un modèle plus long et plus dynamique grâce auquel le candidat entraîneur met ses compétences en évidence en effectuant des tâches précises. Le nouveau séminaire de Niveau 3 marque le début d'une période de 18 mois d'apprentissage, de découverte et de questionnement pour tous les candidats inscrits. Le volet Pratique débutera dès la fin du séminaire technique car les tâches du cahier d'exercices doivent être effectuées dans un club local. Le titulaire de cours aura à évaluer toutes les tâches du cahier d'exercices à mesure qu'elles sont terminées, jusqu'à ce que toute la matière figurant dans le manuel ait été couverte et maîtrisée.

Le nouveau cours de Niveau 3 exige donc un engagement à long terme et des échanges étroits de la part des candidats et du titulaire de cours.

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

1. Former un entraîneur capable de planifier un entraînement et une progression en compétition optimale et efficace.
2. Créer des occasions pour l'entraîneur de régler des problèmes clairs et moins clairs.
3. Évaluer les capacités décisionnelles de l'entraîneur en reproduisant des réponses prédéterminées et en respectant un processus prédéterminé.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Comme le titulaire de cours doit prévoir un délai de préparation adéquat pour le candidat entraîneur, le candidat doit recevoir le manuel et le cahier d'exercices AU MOINS un mois avant la date du séminaire.

Une lettre sera transmise aux candidats qui précisera les travaux à effectuer avant le séminaire et informera le candidat d'apporter tout le matériel au séminaire.

En plus d'avoir lu tout le manuel, le candidat doit:

1. Remettre une série de séances d'entraînement sur une bande-vidéo mettant en évidence les habiletés de l'entraîneur dans des tâches de niveau débutant à expert Cette bande-vidéo, d'une durée maximale de 15 minutes, doit être remises au titulaire de cours le vendredi soir.
2. Nommer le ou les archers qui feront l'objet du plan annuel et de l'évaluation. Cette exigence suppose que le candidat entraîneur s'est engagé à travailler avec l'archer avant d'arriver au séminaire. **Cette relation est essentielle à tout le procédé.** Il n'est pas obligatoire de travailler avec un athlète provincial ou national à cette étape du processus. Par contre, **l'athlète doit accepter de suivre le plan d'entraînement pour l'année** en question.

3. Terminer le module 1 (exercices du cahier d'exercices et études de cas).
4. Faire les travaux des modules 2 et 3 sur les buts des athlètes et les répertoires. Il est nécessaire de terminer ces répertoires et de remplir les questionnaires. Le candidat doit également lire la section sur la psychologie dans le manuel de Niveau 2 de la FCA.

CONTENU DU SEMINAIRE TECHNIQUE NIVEAU 3

Le titulaire de cours couvrira les modules suivants lors du séminaire:

Module 1

1. Présenter la philosophie de l'entraîneur
2. Examiner tous les répertoires des entraîneurs aux fins de commentaires
3. Animer un cours sur la gestion du temps
4. Discuter d'une étude de cas
5. Dresser la liste des occasions de formation professionnelle offertes à ce moment

Module 2

1. Travailler toutes les composantes du plan annuel
2. Examiner le questionnaire sur les objectifs de l'athlète

Module 3

1. Examiner les répertoires psychologiques des archers

Module 4

1. Réviser les techniques de sensibilisation kinesthésiques
2. Donner des occasions d'évaluation biomécanique aux entraîneurs

TRAVAUX APRÈS LE SÉMINAIRE

Le candidat entraîneur doit:

1. Respecter les échéances de chaque module précisées par écrit par le titulaire de cours à la fin du séminaire.
2. Terminer tous les exercices et études de cas.
3. Établir le plan d'entraînement annuel et le mettre à exécution.
4. Examiner et évaluer les points forts et les faiblesses du plan d'entraînement annuel et remettre l'évaluation au titulaire de cours.

Le titulaire de cours doit:

1. Établir des échéances pertinentes et raisonnables pour l'achèvement de chacun des modules.
2. Examiner, critiquer, évaluer et remettre tous les exercices et études de cas qui lui ont été remis.
3. Conseiller l'entraîneur au besoin pendant la formulation du plan d'entraînement annuel.
4. Remettre les travaux terminés et l'évaluation du plan d'entraînement annuel au comité des entraîneurs de la FCA.

ROLE DU COMITÉ DES ENTRAÎNEURS DE LA FTAQ

Le comité des entraîneurs de la FCA doit:

1. Accepter les candidatures de Niveau 3 proposées par le coordonnateur provincial des entraîneurs de la province de résidence de l'entraîneur.
2. Examiner les séances d'entraînement enregistrées sur bande vidéo et les évaluer.
3. Examiner les travaux des candidats remis par les titulaires de cours.
4. Nommer, lorsque cela est possible, un entraîneur mentor autre que le titulaire de cours pour les candidats de Niveau 3.

ROLE DU COMITÉ DES ENTRAÎNEURS DE LA FCA

1. Donner l'approbation de certification en collaboration avec le coordonnateur provincial des entraîneurs.